

L'avenir des bibliothèques publiques :

→ RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Les possibilités de développement des bibliothèques publiques

ANNA GALLUZZI

anna.galluzzi@gmail.com

Anna Galluzzi travaille actuellement à la bibliothèque du Sénat, après avoir occupé différentes fonctions, notamment dans les bibliothèques de l'université de Bologne, à la région Toscane, et au ministère de l'Université et de la Recherche scientifique et technique. Elle est l'auteur d'un grand nombre d'articles sur les bibliothèques. Elle est titulaire entre autres d'un master Management of Library and Information Services de l'université d'Aberystwyth au pays de Galles.

Traduit de l'italien par **Livia Rapatel**

Conservatrice générale des bibliothèques, titulaire d'un DESS Direction de projets culturels et du DSB, Livia Rapatel est responsable de la mission « Action culturelle et fonds anciens » au SCD de Lyon 1. Elle est l'auteur de plusieurs articles et a contribué à l'ouvrage collectif Quel modèle de bibliothèque ? paru en 2008 aux Presses de l'Essib.

Confrontés à tous ceux qui annoncent partout et avec toujours plus d'insistance la fin des bibliothèques – en particulier des bibliothèques publiques – en raison de la baisse des financements publics et de la concurrence d'internet, les bibliothécaires peuvent opposer leur rôle « d'infrastructure de la démocratie ». Comme l'écrit Antonella Agnoli¹ dans *Il Manifesto* du 23 avril 2011 : « *Le problème n'est pas de savoir si les citoyens la fréquentent ou ne la fréquentent pas, mais qu'ils doivent avoir la possibilité de s'y rendre. Il n'existe pas de conception moderne de la démocratie qui admette qu'un citoyen soit désinformé et ignorant. La bibliothèque enrichit le tissu démocratique en permettant aux citoyens de s'informer au contact d'autres personnes, d'autres documents, d'autres formats et non dans la solitude de l'ordinateur familial*². » Cet argument reste valable, car les mutations socio-économiques ne remettent pas en cause les fondements démocratiques de notre société. Bien au contraire, ils créent – dans les pays occidentaux qui ont une longue tradition démocratique mais aussi dans les nouvelles démocraties et dans les états qui aspirent à le devenir – le besoin de plus de liberté, de transparence et

d'égalité dans l'accès à l'information, et la nécessité d'avoir de nouvelles possibilités d'exercer et de voir reconnus les droits de chacun. Cela exige le maintien de lieux et d'occasions qui garantissent aux citoyens de pouvoir exercer pleinement leur esprit critique.

Les bibliothèques peuvent aussi se prévaloir d'être dans le bon « créneau ». La place prépondérante accordée au champ de la connaissance dans la *network society* ainsi que l'importance croissante de la formation tout au long de la vie favorisent les bibliothèques publiques, qui ont toujours œuvré pour offrir des services dans ces domaines et sont capables de les développer encore davantage. Il est d'ailleurs significatif que les bibliothèques soient surtout reconnues par le biais des nouvelles constructions et des expérimentations réalisées dans le secteur des nouvelles technologies. Ce sont en effet celles qui exigent le plus d'innovation et de connaissance, ce qui, souvent, correspond aux économies les plus dynamiques et les plus tournées vers l'avenir.

Dans une société toujours plus polarisée et de moins en moins homogène, les bibliothèques peuvent remplir une troisième fonction importante : contribuer à créer l'égalité entre les citoyens, et même réduire la fracture sociale en offrant à tous, y compris à ceux qui ne disposent pas de moyens financiers, la possibilité de bénéficier d'un vaste patrimoine d'informations et de connaissances et d'y accéder. Elles ont toujours servi, malgré des contextes sociaux différents, d'instance de correction des inégalités. Ainsi, à leurs débuts, les bibliothèques

1. Voir aussi dans ce numéro l'article d'Antonella Agnoli, « La bibliothèque nécessaire », p. 70-74.

2. Antonella Agnoli, « Biblioteche de profondis? », in *Il Manifesto*, 23 avril 2011, p. 11.

publiques ont dû s'adapter à la profonde mutation sociale que la révolution industrielle provoquait dans les villes et intégrer la nouvelle classe sociale prolétaire afin qu'elle participe à la vie publique.

Par la suite, elles sont devenues un des moyens utilisés par l'État-providence pour garantir la cohésion et la stabilité des classes moyennes. Aujourd'hui, elles pourraient servir de rempart contre les nouvelles inégalités, être une réponse à la polarisation sociale que la logique du turbo-capitalisme et la *network society* ont engendrée, ajoutant à ceux qui l'étaient déjà de nouveaux groupes d'exclus, de personnes défavorisées, de marginaux (les personnes âgées, les sans-abri, les immigrants, les analphabètes numériques, les nouveaux pauvres, les personnes handicapées). Dans cette perspective, elles peuvent profiter de leur statut de véritable espace public, de « *Piazze del sapere*³ » comme les définit Antonella Agnoli, pour être des troisièmes lieux, non commerciaux, ouverts, d'échange, ces lieux souvent sacrifiés dans les villes contemporaines au profit des espaces privés.

Même la crise économique qui, d'un certain côté, représente une menace pour la survie des bibliothèques publiques, pourrait s'avérer être une opportunité. Il semble en effet que, ces dernières années, on soit à nouveau convaincu que l'intervention publique est encore nécessaire pour pallier les désastres d'un marché financier souvent incontrôlable et qui déroge à toutes les règles. Finalement, les mécanismes de régulation de l'état social sont indispensables pour faire face à des situations que les logiques des marchés pourraient laisser se transformer en conflit social et politique.

À nouveau, on s'intéresse beaucoup à la préservation des biens publics – y compris ceux qui relèvent du secteur culturel –, et leur défense constitue un nouveau champ de consensus social. L'intérêt croissant

porté aux biens communs est aussi plein de promesses, d'abord comme exigence d'une gestion supranationale des ressources naturelles et culturelles à caractère universel sur lesquelles les politiques nationales sont impuissantes et que les opérateurs économiques mondiaux exploitent et détruisent sans la moindre réglementation. Mais aussi en raison de l'importance que l'on accorde à nouveau aux fonctions managériales et à l'implication, en raison de l'importance des groupes, associations ou tout simplement des personnes qui partagent le même intérêt pour des biens qu'ils estiment stratégiques et/ou précieux.

Il est cependant difficile de déterminer de quelle manière les bibliothèques publiques pourraient profiter de cela pour se reconstruire un champ d'action dans le domaine du *welfare* public, c'est-à-dire lier leur devenir à des problématiques collectives – pas nécessairement publiques – mais qui soient suffisamment importantes pour garantir leur maintien et assurer leur financement.

Dans un univers informationnel toujours plus vaste et horizontal et donc toujours plus disséminé, un autre atout des bibliothèques est qu'elles sont l'expression d'un paradigme cognitif qui vise à la fois l'abondance et la profondeur. Actuellement, pour différentes raisons, ce rôle ne peut pas leur être disputé, même dans l'univers du web. En effet, les bibliothèques, créées pour mettre à disposition d'un large public des collections – dont le champ historique, géographique et les contenus dépassent les besoins et les centres d'intérêt particuliers –, sont les seules par leur histoire et leur statut propres à pouvoir conserver et mettre à disposition des fonds patrimoniaux qui autrement seraient inaccessibles. Elles possèdent à la fois des collections uniques et introuvables en ligne et la production éditoriale couverte par le *copyright*, non accessible gratuitement sur internet et seulement en partie disponible dans l'offre éditoriale des librairies physiques et virtuelles.

Enfin, un autre argument revêt plus d'importance : la part croissante que les bibliothèques occupent dans le temps libre et les loisirs des gens.

Elles sont désormais considérées comme un élément indispensable au bien-être collectif et individuel, et ont acquis ces dernières années une grande importance y compris dans les évaluations économiques. Et face au modèle turbo-capitaliste et à l'économisme sauvage, des voix se sont élevées pour dénoncer l'utilisation du produit intérieur brut (PIB) comme indicateur unique de l'état de santé d'un pays, car il s'agit d'un indicateur qui évalue l'augmentation de la productivité (ou sa décroissance) en ignorant des paramètres plus immatériels concernant le bien-être d'une collectivité et de ses membres ainsi que les situations d'inégalité sociale.

Dangers et menaces pour la survie des bibliothèques publiques

Crise de la démocratie et triomphe du turbo-capitalisme

Bien qu'il existe encore d'importantes marges de manœuvre permettant de défendre les bibliothèques publiques, les menaces qui se profilent à l'horizon sont nombreuses et influent déjà sur leur mode de fonctionnement.

Le rôle des bibliothèques comme « infrastructure démocratique » doit prendre en compte la crise profonde que traverse la démocratie telle que nous la connaissons. Celle-ci se traduit surtout par un affaiblissement du rôle des parlements, l'éloignement et le mécontentement croissant des citoyens à l'égard du monde politique, l'excès de pouvoir de partis déconnectés de leurs bases, le transfert du débat politique dans l'arène médiatique, et l'absence de perspectives à moyen et à long terme au profit d'objectifs qui assurent des résultats immédiats dans un souci purement électoral. Lorsqu'on analyse la situation au-delà des déclarations incantatoires, il ne fait pas de doute que le modèle de démocratie qui s'est développé durant des siècles en Occident présente de graves signes de blocage, avec un effondrement des dynamiques sociales et un asservissement au système éco-

3. Voir son ouvrage intitulé *Le Piazze del sapere : biblioteche e libertà*, Bari-Roma, GLF/Laterza, 2009.

Critique de l'ouvrage par Livia Rapatel dans le *BBF*, 2010, n° 3, p. 94-95. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0094-004>



Salon du livre ancien 2010 à Milan. Photo : Bruno Cordioli sur Flickr (licence CC-by 2.0)

nomique globalisé. Au même moment se développent, souvent sur internet, des formes d'expression citoyenne, que l'on a cependant du mal à « canaliser » dans le cadre du fonctionnement actuel des démocraties parlementaires.

Il convient d'ajouter à tout cela le triomphe du turbo-capitalisme et la confiance accordée aux capacités du marché à s'autoréguler au bénéfice de l'utilisateur/consommateur, ainsi que la crise économique et la perte de confiance sociale dans les capacités du secteur public à garantir une efficacité et des qualités comparables à celles du secteur privé.

Ces différents facteurs mettent gravement en péril le maintien des services publics dans leur mode actuel. La forte présence d'opérateurs privés dans la gestion de la « chose publique » consécutive aux opérations d'externalisation et de libéralisation concerne désormais de plus en plus la propriété et la gouvernance des biens et des services relevant autrefois exclusivement de la compétence des pouvoirs publics.

Dans cette situation d'érosion de l'état social, les gouvernements nationaux et locaux ont tendance à privilégier le maintien de ceux que l'on désigne comme étant des biens collectifs purs, non seulement parce qu'ils ont une large externalité positive mais aussi parce qu'ils appartiennent au champ des préférences collectives de la majorité des citoyens. C'est le cas par exemple de la santé, des politiques d'aide à l'emploi, des « amortisseurs sociaux », des retraites.

Ceux que l'on désigne comme étant des biens méritoires (catégorie à laquelle appartiennent toujours les bibliothèques), c'est-à-dire des biens qu'une faible partie seulement de la population choisirait spontanément, bien qu'on leur reconnaisse des externalités positives, trouvent généralement leur place dans les politiques publiques en période de croissance et de prospérité économique, c'est-à-dire lorsqu'ils répondent à des objectifs précis d'ordre politique et social.

Aujourd'hui, face à l'émergence de nouveaux équilibres sociaux, certains biens méritoires (l'école, l'uni-

versité, mais aussi les bibliothèques) deviennent les principaux réservoirs auxquels on peut retirer les rares ressources publiques encore disponibles pour éventuellement les affecter aux biens collectifs purs qui, eux, deviennent de plus en plus onéreux.

Même l'utilisation par les bibliothèques publiques de critères de gestion managériale et l'adoption de méthodes d'évaluation de l'impact social ne sont pas parvenues à leur assurer une reconnaissance politique et sociale. On observe à ce propos une sorte de paradoxe entre la volonté des bibliothèques d'améliorer leur efficacité, de satisfaire les besoins des usagers, et la position des administrations publiques qui craignent un développement des services susceptible de générer une hausse des dépenses et de créer de nouvelles demandes de la part des usagers.

Le marché réagit au mouvement de polarisation sociale en utilisant le paradigme économique du *low cost*, qui permet aux classes moyennes ne bénéficiant plus de la sécurité et des protections que garantissait l'État-

providence d'accéder aux produits et services. L'émergence d'une offre privée de type *low cost* pourrait bientôt concerner aussi les bibliothèques. Certes, ce phénomène est pour l'instant peu perceptible dans le domaine de l'édition, mais, avec le développement de l'offre d'ebooks, on assiste à l'apparition de nouveaux modèles économiques de commercialisation et de diffusion. Il serait parfaitement possible que les bibliothèques perdent leur public habituel. Si, dans le passé, à une époque où seulement certaines catégories sociales pouvaient se permettre d'acheter beaucoup de livres, elles étaient seules à offrir un accès gratuit aux ouvrages de lecture et d'étude, aujourd'hui, même si les plus riches ont toujours les moyens d'acheter des livres, il est possible que les plus modestes, bien qu'ayant un pouvoir d'achat moins élevé que l'ancienne classe moyenne, soient tentés d'utiliser des services et des produits *low cost*.

Un tel scénario ne remet pas en cause le rôle déjà évoqué de la bibliothèque publique comme lieu de compensation des inégalités sociales au bénéfice des nouveaux exclus, mais il n'est pas évident de faire admettre cette mission au niveau politique dans une société où l'on confie de plus en plus au marché et à ses aléas la responsabilité primordiale de décider de la réussite ou de l'échec des personnes, de leur richesse ou de leur faillite, et cela sans garantie aucune par rapport à de telles prises de risque.

Quel pouvoir pour le lobby en faveur des bibliothèques ?

Il est certain que le taux de pénétration sociale des bibliothèques publiques et leur enracinement territorial peuvent constituer des leviers importants de négociation politique, même s'il est vrai que le faible pourcentage d'usagers (10-15 %) fréquentant activement les bibliothèques italiennes ne constitue pas un argument très « vendeur » vis-à-vis des élus, surtout quand on le compare aux taux de 30 à 50 % d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Il s'agit de niches qui comptent peu du point de

vue électoral comparées à d'autres dont le poids numérique et donc « lobbyistique » est bien supérieur.

Le pouvoir de ce lobby peut tout au plus provoquer des mouvements de protestation de la part de la population, mais seulement en cas de coupes dans le budget des bibliothèques. En Italie, c'est seulement dans des contextes locaux spécifiques qu'on a assisté à une mobilisation des habitants pour défendre une bibliothèque ou un groupe de bibliothèques menacés pour des raisons de politique locale ou nationale, car, en règle générale, dans ce secteur, les réductions budgétaires se font dans une totale indifférence.

Dans d'autres pays, il n'est pas rare de voir la population descendre dans la rue pour défendre les bibliothèques, des écrivains et des intellectuels soutenir des actions, ou signer des pétitions en leur faveur. Aux États-Unis, où les communautés locales doivent approuver le financement des services bibliothécaires de base, on observe toujours un vote majoritairement favorable, comme le montre un récent rapport de l'American Library Association. Cependant, il ne semble pas, malgré les forts taux d'utilisation des services et un notable soutien populaire, que cela suffise dans une société soumise aux lois du marché à sauver les bibliothèques publiques de la crise qui n'épargne personne et entraîne la fermeture de nombreuses structures dans tout le monde occidental.

Ce contexte contribue à renforcer dans l'opinion publique le sentiment qu'avec internet les bibliothèques et en particulier les bibliothèques publiques deviennent des structures dépassées. Cette perception est le résultat de différents facteurs : le passage au numérique des médias, une démocratisation de la production des contenus d'information, une participation collaborative à la production de savoirs et les possibilités offertes par « l'intelligence collective ».

La conversion au tout-numérique

En raison de la conversion au tout-numérique, une grande partie des contenus autrefois diffusés sur support analogique sont en cours de numérisation. Cela concerne à la fois ceux produits directement en numérique et ceux créés à l'origine sous forme analogique. Malgré les coûts élevés et la législation du copyright, qui sont de gros obstacles aux initiatives de numérisation et aux possibilités de diffusion des contenus numérisés, de nombreux projets de numérisation d'archives papier, sonores et vidéo offrent peu à peu une alternative numérique à l'accès au format original.

Parmi les projets en cours de numérisation de masse, le plus connu (et le plus ambitieux) est le gigantesque projet de Google (Google Books)⁴ de numérisation de millions de livres au moyen d'accords signés avec les bibliothèques et les éditeurs pour donner accès gratuitement à l'ensemble des ressources non soumises au copyright et offrir un accès restreint aux ressources sous droits. Alors que les bibliothèques sont toujours hésitantes sur le principe de confier à un opérateur commercial comme Google leurs contenus, les éditeurs, eux, semblent fermement décidés à l'empêcher de devenir le principal diffuseur de contenus et le gestionnaire d'une partie des droits.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'importance croissante que représentent la démocratisation de la production des contenus et les possibilités liées à « l'exploitation » de « l'intelligence collective » pour le devenir du savoir et de l'information. Le concept d'autorité et le rôle des institutions de médiation changent profondément et se transforment pour évoluer vers la notion de réputation, le rôle de facilitateur et de partenaire. Dans un tel contexte, les bibliothèques ont du mal à défendre leur position de leader pour les activités de stockage, de référencement et de diffusion, et cela non seulement vis-à-vis des autres

4. <http://books.google.fr>

acteurs traditionnels « du champ de la connaissance » mais aussi vis-à-vis de leurs usagers potentiels, de moins en moins résignés à être les destinataires passifs de choix effectués en amont par d'autres, et de plus en plus désireux de choisir et de construire leurs propres modes et parcours d'accès. Des outils tels que Library Thing⁵ et Anobii⁶ sont parvenus à atteindre des objectifs que les catalogues de bibliothèques et les standards bibliothéconomiques et technologiques sont encore loin de réaliser.

Enfin, la compétition toujours plus rude suscitée par la diffusion en ligne de contenus gratuits et de qualité inquiète. Elle accroît les tensions dans les relations entre les différents acteurs intervenant habituellement dans l'archivage, le référencement et la diffusion de contenus, c'est-à-dire les éditeurs, les bibliothécaires, les libraires et les distributeurs en général. La peur de voir se réduire un marché déjà mis à mal par internet, mais encore potentiellement capable de générer de grands profits, fait que chacun d'entre eux, au lieu de coopérer, tente de s'emparer du champ d'intervention des autres, s'accaparant des fonctions et des rôles qui étaient auparavant partagés. On assiste ainsi à la tentative des éditeurs et des distributeurs de devenir les principaux, sinon les seuls, intermédiaires de contenus d'information. Le meilleur exemple est celui des ebooks, secteur que les éditeurs tentent de s'approprier en limitant fortement le droit de prêt et en rendant la procédure d'emprunt extrêmement compliquée, sans respecter les habituelles exceptions en faveur des bibliothèques, en devenant eux-mêmes directement fournisseurs d'accès via leurs sites web.

Dans cette compétition où tous les coups sont permis, il est fort probable que les vainqueurs seront toujours les entités économiquement les plus fortes, capables d'exercer un puissant lobby sur les choix de politique publique. Il est donc quasiment superflu de se demander qui sera le perdant dans la compétition pour la

diffusion des contenus numériques. Il est en effet peu vraisemblable – dans un contexte où l'intervention publique destinée à contrebalancer le pouvoir du marché en faveur des institutions et de l'intérêt collectif a été délégitimée – que les pouvoirs publics évitent aux bibliothèques d'être les victimes des logiques imposées par les instances les plus puissantes du marché.

En conclusion

Le tableau que nous venons de brosser permet de comprendre pourquoi certaines positions protectionnistes des bibliothèques dissimulent non seulement une réelle inquiétude mais aussi une légitime volonté de défendre vigoureusement leur rôle de médiation.

Ce n'est certainement pas en dressant des barrières temporaires et artificielles que l'on préparera l'avenir, car, chaque fois que l'institution sera perçue non comme un facilitateur et un promoteur de l'accès à la connaissance mais au contraire comme un frein, apparaîtront des alternatives qui la décrédibiliseront définitivement. Depuis l'avènement d'internet, et surtout depuis l'explosion du web 2.0, on perçoit encore plus l'accès au savoir tel qu'il est réellement, c'est-à-dire un bien dépourvu de rareté et non exclusif, une réalité que la rareté des supports et des compétences professionnelles avaient fait oublier dans le passé. Dans ce contexte, les bibliothèques publiques doivent être perçues comme un choix et non comme une obligation.

Ceux qui prétendent que ce sont les individus et les choix politiques qui font la société ont raison. Les bibliothécaires ne doivent pas renoncer aux valeurs fondamentales qui caractérisent leur profession (l'égalité, l'universalité, l'insertion, l'ouverture, la liberté individuelle, la lutte contre la censure), et doivent continuer à les défendre vaillamment. Cependant, ignorer la réalité relèverait d'un comportement utopique et forcément dangereux. Les bibliothèques publiques contribueront à l'édification d'une société plus juste seulement si elles acceptent d'être plus efficaces, de

travailler en réseau, de développer la coopération, de couper les branches mortes en procédant à une révision de la carte documentaire. Il ne faut pas que nous considérions le savoir comme un bien réservé à certains mais au contraire comme un bien commun, universel, à préserver, à diffuser, à rendre accessible. Il ne faut pas avoir une conception sélective et élitiste de la société en choisissant de manière plus ou moins consciente le public auquel nous voulons nous adresser car nous le jugerions digne des savoirs patrimoniaux dont nous sommes, un peu par hasard, chargés d'assurer la conservation et l'accès. Nous ne devons pas estimer être les dépositaires d'un savoir-faire et d'un professionnalisme nous autorisant à écarter non seulement les autres acteurs du « champ de la connaissance » mais aussi nos usagers potentiels. Nous devons également cesser de formuler des jugements à leur place et faire confiance à leurs potentialités en suscitant des occasions où le public pourra s'exprimer, s'organiser, s'épanouir en utilisant les formes et les outils qui leur conviendront le mieux. Bref, nous devons comprendre que les bibliothèques seules ne pourront pas changer le monde mais qu'elles pourront remplir pleinement leur rôle de manière responsable, honnête, en faisant preuve de tolérance mais aussi en acceptant le changement.

En dépit de ce qui vient d'être exposé, il est certain que des mouvements de résistance se manifesteront, malgré toutes les pressions que pourront exercer les bibliothèques, car cela concerne les valeurs de la société, la composition du système démocratique, l'omniprésence des dynamiques économiques, l'échiquier mondial... tous éléments qui conditionnent les choix politiques et les processus économiques. Et même si les changements ne peuvent pas totalement venir de la base, ni certaines initiatives aller toujours dans la bonne direction, c'est seulement à partir du bas que nous pouvons agir, car c'est là que les bibliothèques possèdent leur unique soutien, les citoyens. ●

Août 2011

5. www.librarything.fr

6. www.anobii.com